

L'établissement public territorial du **bassin de la Vienne**

Un établissement public au service de la gestion équilibrée
de l'eau du bassin de la Vienne





Pour une gestion équilibrée de la ressource en eau

L'eau est au cœur d'innombrables usages ou activités qui concernent tous les citoyens. La satisfaction de l'ensemble des besoins, tout en assurant la préservation de la ressource, répond à un équilibre complexe. La prise en compte du changement climatique et l'application des Directives européennes incitent également à adopter une logique de gestion coordonnée de la ressource en eau à une échelle cohérente.

Depuis 2007, l'EPTB Vienne impulse et met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. En particulier, il assure des missions d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de compétence.

Création de l'EPTB Vienne

L'EPTB Vienne est un syndicat mixte ouvert créé en 2007. Il a été reconnu par arrêté préfectoral « *Établissement Public Territorial de Bassin* » (EPTB) en 2008. Il est membre de l'association française des EPTB.



Territoire d'intervention
de l'EPTB Vienne



Le fonctionnement de l'EPTB Vienne

L'EPTB Vienne est administré par un comité syndical composé d'élus représentant les collectivités adhérentes :

- Les Régions Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire ;
- Les Départements de la Charente, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire ;
- Les communautés d'agglomération du Grand Poitiers et du pays Châtelleraudais.

Une équipe de 7 agents assure les missions de l'EPTB Vienne.



▲ Partage d'expériences



◀ Réunion du comité syndical

Les financements proviennent :

- des participations des collectivités membres ;
- de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- de l'Europe.

Les outils de gestion territoriale

Les SAGE

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau et des milieux aquatiques est un outil de planification de la gestion de l'eau.

Le bassin de la Vienne compte en 2015 deux SAGE : le SAGE Clain en élaboration et le SAGE Vienne mis en œuvre depuis 2006 et révisé en 2013 dont l'animation est assurée par l'EPTB Vienne. Dans ce cadre, l'établissement mobilise et accompagne les acteurs afin de favoriser la déclinaison des objectifs et l'impulsion d'actions.

Il porte également des études pour améliorer la connaissance. L'EPTB Vienne a ainsi acquis une expérience sur la mise en œuvre et l'application de SAGE. Aussi, le développement de ce mode de gestion à d'autres territoires tels que la Vienne Tourangelle ou la Creuse est à l'étude.



Le Guide du Sage révisé a été publié en 2013

Etat d'avancement des programmes

Contrats territoriaux

Elaboration

Mis en œuvre

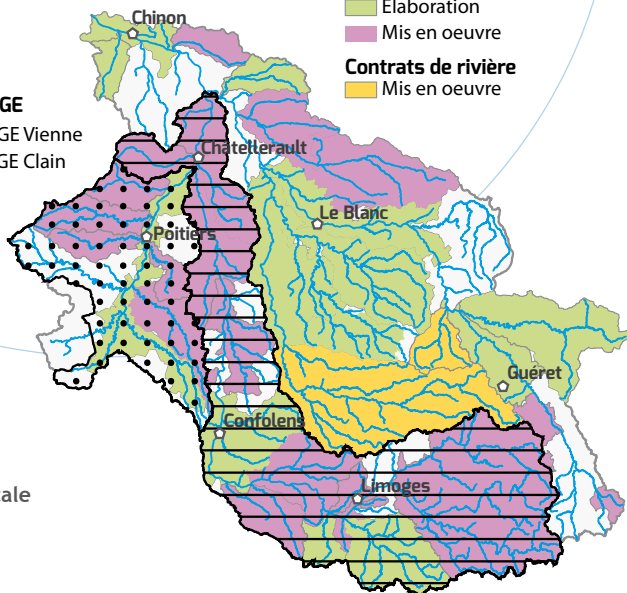
Contrats de rivière

Mis en œuvre

Les SAGE

▬ SAGE Vienne

● SAGE Clain



▲ Réunion de la Commission locale de l'eau du SAGE Vienne

Les contrats territoriaux

Les contrats territoriaux sont des programmes d'actions quinquennaux en faveur de la gestion des milieux aquatiques. Ils sont complémentaires des SAGE. Afin de favoriser leur mise en place, l'EPTB intervient à 3 niveaux :

- Sur les territoires « orphelins » l'EPTB participe à l'émergence et à la structuration de la maîtrise d'ouvrage.
- Lors de l'élaboration ou la mise en œuvre de programmes, l'établissement aide les structures porteuses de contrats en assurant un appui technique ou juridique.
- L'EPTB assure la coordination de certains contrats : tel que le programme « Sources en action » qu'il co-coordonne avec le PNR de Millevaches en Limousin. Dans ce cas, il fédère les maîtres d'ouvrages autour d'un projet commun.

De façon générale l'EPTB Vienne accompagne les structures porteuses de contrats territoriaux en proposant des services d'assistance technique et juridique. Il contribue ainsi à dynamiser la maîtrise d'ouvrage du bassin de la Vienne.

En 2015, les contrats territoriaux couvrent 75% du bassin de la Vienne.

Construction d'une passe à poissons (SMMB) ▼



▲ Enlèvement d'embâcles

▼ Aménagement d'un passage à gué (SMMB)



Des actions thématiques

Les étangs

La densité d'étangs sur le bassin de la Vienne est une spécificité du territoire. L'EPTB a ainsi développé une stratégie de gestion des étangs qui mobilise les opérateurs de contrats territoriaux. Cette stratégie a pour objectif d'apporter des conseils aux propriétaires d'étangs afin d'améliorer l'aménagement et la gestion des étangs sur le bassin de la Vienne.



▲ Formation sur la gestion des étangs

▼ Jussie à grandes fleurs

Les plantes exotiques envahissantes

L'EPTB Vienne anime un réseau de gestionnaires de milieux dans l'objectif de faciliter la gestion des plantes exotiques envahissantes en favorisant le développement et les échanges de connaissances et compétences. Il collecte et analyse les données d'inventaires et de travaux afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de la problématique sur le bassin de la Vienne.



Les zones humides

Inventaire des zones à dominante humide ▶



L'établissement accompagne les communes dans leur politique de préservation des zones humides, notamment en facilitant la prise en compte de ces milieux dans les documents d'urbanisme.

Les inondations

L'EPTB Vienne anime la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du secteur de Châtellerault avec le concours de l'Etat, afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens vis à vis du risque d'inondation. Il participe également à la mise en place d'actions en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires en partenariat avec les collectivités concernées.

La Vienne en crue ▶





▲ Documents de communication édités par l'EPTB

Communication

Différents supports de communication qui ont soit vocation à valoriser ses actions, soit vocation à répondre à des besoins collectifs sur une thématique spécifique sont réalisés chaque année.

Un accompagnement des acteurs du bassin dans leurs projets de communication est également proposé.



◀ Stand de l'EPTB lors d'un colloque

Observatoire de l'eau du bassin de la Vienne

L'EPTB Vienne valorise les données sur l'eau et les milieux aquatiques du bassin de la Vienne au sein de l'Observatoire de l'eau du bassin de la Vienne.

Cet outil web regroupe cinquante indicateurs relatifs à l'état qualitatif et quantitatif des milieux et des rivières, les activités humaines, les programmes d'actions... Chaque indicateur est composé d'une carte dynamique permettant de zoomer à l'échelle communale, de commentaires, et le cas échéant de graphiques explicatifs.

Cet observatoire s'adresse à tout public intéressé par la connaissance de la ressource en eau ; mais plus spécifiquement aux aménageurs et porteurs de projets.



L'Observatoire de l'eau du bassin de la Vienne a été mis en ligne en 2015

Pour accéder à l'observatoire : www.eptb-vienne.fr

Le bassin de la Vienne

